# La Dépêche Meulsonne

Numéro 42 Mai 2009

# MFORMATIONS MUNICIPALES



### **EDITORIAL**

La dernière Dépêche a été très appréciée, vous avez été nombreux à nous le dire.

Quinze pages d'informations diverses et variées vous ont permis de prendre connaissance de la vie municipale et associative. Vous avez apprécié les différents articles, en particulier ceux réalisés par le groupe JALEM dont un des objectifs est d'apporter un éclairage particulier sur des passions vécues ou des métiers exercés par certains de nos concitoyens.

Un grand merci pour vos encouragements et vos critiques constructives. Ils nous aident à être plus proches de vos préoccupations.

Avec une parution tous les deux mois, sauf pendant les vacances d'été, la dépêche est lue dans l'ensemble des foyers. Vous nous demandez parfois des exemplaires supplémentaires pour les donner à vos amis ou à vos proches. Ils souhaitent avoir des nouvelles de la vie de notre village parce qu'ils y ont vécu ou qu'ils ont eu des liens privilégiés avec des personnes vivant à Maron. C'est pour répondre à cette attente et pour continuer de vous informer avec des outils modernes que nous avons mis en place une commission de travail chargée de réfléchir à la création d'un site internet pour la commune de Maron.

Avec le soutien d'Alexandre Simon, que nous remercions vivement, nous pensons vous annoncer au cours de cette année, sa "mise en ligne" sur le réseau internet. Les personnes éloignées de notre commune et tous ceux qui le souhaitent pourront à tout moment consulter et imprimer tous les jours, 24 heures sur 24, les nombreuses informations qui seront consultables. Un exemple: les différentes Dépêches parues depuis le début de ce mandat municipal seront en permanence disponibles sur le site.

Avec internet, nous pourrons vous informer plus rapidement. Les derniers évènements ou manifestations qui se déroulent sur notre village (ou à proximité) seront diffusés dans des délais que ne permet pas la Dépêche avec sa parution tous les deux mois. La dépêche fera également l'objet d'un petit "lifting" au cours de l'été. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée. En attendant, bonnes vacances à tous et bonne lecture de notre Dépêche N°42.

Edmond Garbo Adjoint au maire

#### Compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2009

Présents: Mr Butin, Mr Simonin, Mr Jeandidier, Mr Barateau, Mr Garbo, Mme Saunders, Mr Vaugenot, Mr Voirand, Mme

Mohraz, Mme Repelin, Mme Charrier-Grosjean, Mr Vinck, Mr De Zan

Absent: Mr Delanoy

Procuration: Mr Lebreton à Mr Butin

#### Compte Administratif 2008

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le Compte Administratif de l'exercice 2008 dressé par Monsieur le Maire. Lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de Fonctionnement :

Dépenses : 341 850,38 þ Recettes : 579 899,48 þ

Soit un excédent de 238 049,10 p pour le résultat de Fonctionnement

#### <u>Section d'Investissement</u>:

Dépenses : 144 963,88 þ Recettes : 228 421,46 þ

Soit un excédent de 83 457,58 p pour le résultat d'Investissement

#### Compte de Gestion 2008

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte le Compte de Gestion de Madame WAXWEILER, Trésorière de la Commune, pour 2008, égal au Compte Administratif de la Commune, soit :

238 049,10 þ (excédent) pour la Section de Fonctionnement 83 457,58 þ (excédent) pour la Section d'Investissement

#### Affectation du Résultat de l'Exercice 2008

Après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2008,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de reporter la totalité du résultat de fonctionnement soit 238 049,10 þ à la Section de Fonctionnement (compte 002) du Budget Primitif 2009.

#### Taux d'Imposition 2009

- Sur proposition de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de voter les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 13,69 % Foncier bâti : 16,19 % Foncier non bâti : 31,70%

#### **Attribution des Subventions 2009**

- Sur proposition de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à løunanimité,

- Vote les subventions aux associations pour løannée 2009 comme suit :

Association Familles Rurales de Maron	1 100 þ
Le Bélier Meulson	9 900 þ
Club de løAmitié	200 þ
Association Pétanque et Loisirs de Maron	336,04 þ
Comité des Fêtes de Maron	800 þ
Association Silzer Meulson	150 þ
Amis du Lavoir de Maron	200 þ
Anciens Combattants de Maron	50 þ
Association USEP Maron / Sexey	400 þ
ADMR	100 þ
Restos du Cò ur	200 þ
Secours Populaire	200 þ
Association des Donneurs de Sang	100 þ
Association Avenir Cycliste de Villers	100 þ
Radio Déclic	100 þ
Elan (Association de commerçants et artisants de Moselle et Madon)	50 þ
CLCV de Neuves-Maisons (Consommation, Logement, Cadre de Vie)	50 þ

#### **Budget Primitif 2009**

- Sur proposition de Monsieur le Maire,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- A arrêté le Budget Primitif aux chiffres suivants :

Section de Fonctionnement en équilibre avec :

en dépenses : 560 414,10 þ en recettes : 560 414,10 þ Section d'Investissement en équilibre avec :

en dépenses : 298 986 þ en recettes : 298 986 þ

Les deux sections sont votées au niveau du chapitre.

#### Affouages 2009/2010 (Cession de bois de chauffage)

- Sur proposition de Monsieur le Maire,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### Décide de :

fixer le prix du stère de bois à 3,00 þ

limiter le nombre de stères à 5 stères maximum par foyer. Le volume sera revu au mois de septembre en fonction des coupes réalisées

déterminer la période d'inscription du 04 mai au 30 juin 2009

#### Acquisition døun vidéoprojecteur

Sur proposition de Monsieur le Maire, après étude et suivi du dossier par Monsieur GARBO,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le devis établi par la société LBI Systems don montant de 740 þ HT soit 885,04 þ TTC pour loacquisition don vidéoprojecteur et de 51,50 þ HT soit 61,59 þ TTC pour une sacoche de transport. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2009.

#### Modification des statuts de la CCMM et évolution du SIS

Le maire rappelle au conseil que lœvolution du Syndicat Intercommunal Scolaire a fait løbjet de nombreuses discussions depuis le début du mandat. Après sœtre accordés sur les limites du fonctionnement actuel, la présidente de la communauté de communes et les 12 maires de Moselle et Madon ont souhaité impulser une démarche autour des objectifs suivants :

Sur les conditions déenseignement proposées aux collégiens :

- Assurer un traitement équitable des collégiens de Moselle et Madon en terme dœnseignement de lœEPS, en débloquant enfin le projet de gymnase pour le collège Jules Ferry
- Restaurer léequité entre les communes : aujourdéhui certaines contribuent au SIS alors que leurs collégiens bénéficient très peu de léaction du syndicat
- Professionnaliser la gestion des équipements existants, pour améliorer le service aux usagers tout en optimisant les coûts

Sur les aspects financiers :

- Adapter la clé de répartition financière à la nouvelle donne de la TPU
- Alléger la charge financière pesant sur les communesí
- í tout en veillant à ne pas augmenter la pression fiscale via la CCMM

Par délibération du 19 mars 2009, le conseil communautaire propose le transfert à la CCMM des compétences aujourdøhui exercées par le SIS. Une fois le transfert officialisé par arrêté du préfet, la CCMM se substituera aux communes au sein du SIS, qui se transformera de plein droit en syndicat mixte. Dans un but døefficacité et de simplification, il est proposé que le syndicat mixte soit rapidement dissous, en vue døune gestion directe de la compétence par la CCMM si possible à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Sur les aspects financiers, la CCMM et les maires, réunis au sein de la commission locale døévaluation des charges transférées (CLECT), ont procédé à une révision au plus juste du budget nécessaire à løexercice des compétences du SIS. Par ailleurs, pour la ventilation des contributions au sein de Moselle et Madon, il est proposé døutiliser le critère du potentiel financier, qui tient compte des modifications introduites par la TPU. Concrètement, dès 2009, les attributions de compensation des communes seront réduites, selon le tableau présenté ci-après. Dans le même temps, les communes cessent de verser une cotisation au SIS. Les modalités financières proposées à løunanimité par la CLECT permettent à chaque commune membre du SIS de réaliser une économie nette dès 2009.

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les objectifs et les modalités de la démarche dévolution du SIS
- Approuve la modification des statuts de la CCMM, conformément au document ci-annexé
- Approuve la modification du montant des attributions de compensation, selon le tableau ci-dessous :

Communes	Attribution de compensation 2008	Attribution de compensation 2009
Bainville sur Madon	- 26 461	- 31 376
Chaligny	- 55 394	- 68 363
Chavigny	33 239	23 605
Maizières	- 7 833	- 11 545
Maron	- 27 274	- 29 816
Messein	125 102	114 478
Neuves-Maisons	2 090 406	2 017 713
Pont-saint-Vincent	79 033	66 689
Richadménil	154 221	140 048
Thélod	- 9 523	- 9 523
Viterne	11 674	9 300
Xeuilley	19 996	12 677



Ce budget a été élaboré, tant en fonctionnement quœn investissement, avec prudence, en tenant compte de la crise économique :

# Metionnemen

- Evaluation des postes de dépenses au plus juste malgré lœugmentation des subventions aux associations indispensables pour faire vivre la commune.
- Réalisation døun excédent antérieur 2008 de 174 550 þ.
- Dégagement døun autofinancement søelevant à 121 570 þ.

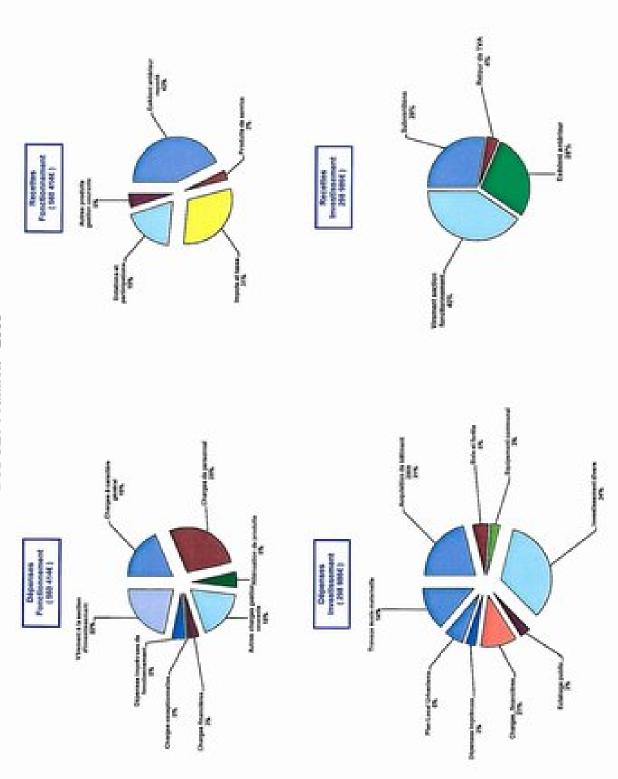


- Le règlement de la dernière tranche de crédit pour løachat du 14 rue de la Gare.
- La poursuite des travaux de modernisation et de confort à lécole maternelle.
- Lælaboration dæn Plan Local dæUrbanisme.
- Le remplacement et l\( \phi\) acquisition de nouveaux outils informatiques.
- La continuation de løamélioration de løéclairage public.
- La continuation des travaux døentretien de la forêt communale.
- Un budget prévu de création doun terrain de cross pour adolescent.
- Un fond de réserve est créé en prévision des futurs travaux døaménagement de la nouvelle mairie avec prise en compte de løaménagement de la place Charles De Gaulle. Cette économie permettra de

diminuer lœmprunt nécessaire pour la réalisation de ce projet døù la justification de la légère augmentation du taux dømposition des différentes taxes pour cette année.

En conclusion, ce budget devrait nous permettre de préparer la période 2010 - 2012 avec espoir afin de réaliser nos projets dans de bonnes conditions financières.

# BUDGET PRIMITIF 2009



#### Elections Européennes du 7 jui n 2009

Décret du Premier Ministre N° 2009-456 du 23 avril portant convocation des électeurs pour lœ́lection des représentants au Parlement Européen :

« Les électeurs sont convoqués le dimanche 7 juin 2009 en vue de procéder à lélection des représentants au Parlement Européen.

Le scrutin ne durera quøun jour. Il sera ouvert de 8 heures et clos à 18 heures. »

Le décret dans son intégralité est affiché sur le panneau døaffichage de la Mairie.

------

#### Organisation du bureau de vote

Suivant løarrêté préfectoral, pour des raisons døaccessibilité, le bureau de vote sera installé à løcole maternelle .

Løaccès se fera par løentrée de løécole, place Général de Gaulle, et pour les personnes à mobilité réduite, par løarrière de løécole (possibilité døaccéder en voiture).

Les itinéraires seront clairement indiqués.

Le Maire.

Jean-Marie BUTIN

#### Nouvelle procédure de délivrance des passeports

#### I - Présentation du passeport biométrique

Le passeport biométrique intègre une puce comme dans le passeport électronique actuellement délivré, qui contient désormais, outre løétat civil du demandeur, la photo numérisée et deux empreintes digitales du porteur du titre (en principe, les 2 index mais 8 doigts seront scannés lors de la demande). Les empreintes digitales des enfants de moins de 6 ans ne seront cependant pas prises en France (cette limite a été fixée à 12 ans par løUnion Européenne).

La seule différence permettant de différencier à løò il nu un passeport biométrique døun passeport électronique se situe au niveau de la couverture. Si le mot « passeport » est souligné, il søagit døun biométrique.

#### II óProcédure pour les usagers et les services administratifs

Depuis le 6 mai 2009, le passeport électronique ne peut être demandé mais reste bien entendu valable jusquœ sa date dœxpiration propre à chacun de ces titres. Les 20 communes dœacueil recevront les demandes des usagers quelque soit leur lieu de domicile ou de résidence sur le territoire, numériseront les documents nécessaires après sœtre assurées de la complétude du dossier, prendront les 8 empreintes digitales du demandeur, voire sa photographie, et remettront le titre une fois fabriqués au demandeur dans le délai de quinzaine. En effet, le retrait du passeport ne pourra sœffectuer quœ que prises de la mairie où le dossier de demande aura été déposé; les empreintes digitales étant à nouveau prises lors de la remise du titre. Il nøy aura donc plus de procuration possible.

Ainsi, depuis le 6 mai 2009, les communes nœccueillant pas de stations dœnregistrement ne devront plus réceptionner les demandes de passeports. Les usagers doivent désormais se rendre dans une des communes listées ci-dessous.

<u>COMMUNES EQUIPEES DE STATIONS DENREGISTREMENT</u>: Baccarat, Briey, Dieulouard, Frouard, Homécourt, Jarny, Jarville, Joeuf, Laxou, Longwy, Longwyon, Lunéville, Nancy (Hôtel de ville - place Stanislas, Plateau de Haye - haut du lièvre, Rives de Meurthe, Haussonville, 3 Maisons, Mon Désert), Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Max, Toul, Vandoeuvre, Vézelise, Villerupt.

Attention - 3 communes ne sont pas dotées de la fonction photographique : Lunéville, Saint-Max et Briey.

#### **TARIFS** (timbres fiscaux) :

- adulte: 88 b sans photos / 89 b avec photos
- mineur de 15 ans et plus : 44 þ sans photos / 45 þ avec photos
- mineur de moins de 15 ans : 19 þ sans photos / 20 þ avec photos.

#### Grippe A (H1N1)

#### Des réponses à vos questions

#### De quoi søagit-il?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les porcs.

Cæst une infection virale qui se transmet maintenant døhomme à homme (transmission interhumaine).

#### Comment se propage cette grippe?

Dans le cadre de lépidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que grippe saisonnière :

- par la toux, les éternuements ou les postillons,
- Par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsquøon embrasse ou quøon lui serre la main.
- Par contact avec des objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton døascenseur ...)

#### Quels sont les symptômes?

Les symptômes sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires.

Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15.

#### Comment søen protéger?

- Lavez-vous régulièrement les mains au savon ou avec une solutions hydroalcoolique,
- Limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades,
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussez ou éternuez,
- Et jetez votre mouchoir à la poubelle.

#### Quand et par qui sont prescrits les antiviraux?

Des médicaments antiviraux (løOseltamivir (Tamiflu) et le Zanamivir (Relenza)) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

#### Existe-t-il un vaccin pour se protéger de cette grippe?

Pour lønstant, il nœxiste pas de vaccin contre ce nouveau virus. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de løOrganisation Mondiale de la Santé. Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour quøun vaccin soit disponible.

#### POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302 (0.15 þ/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

**INPES** 

# Ecole Maternelle de Maron

### Les Vosges

Nous sommes partis cinq jours dans les Vosges avec Véronique, Isabelle et la maîtresse. Nous avons fait des promenades dans la forêt. Nous avons vu le pont des Amours, le pont des Fées, la cascade du Saut des Cuves, celle du Saut de la Bourrique, et même des maisons de lutins !!!



Nous avons inventé une histoire, chanté une chansoní



# Ecole Maternelle de MARON

Ivann a traversé la rivière aux crocodiles, et Juliette a combattu un lion, pendant le spectacle de conte africain!



Nous avons bien mangé, et nous avons goûté à tout, même si nous néaimions pas.

Nous avons aussi construit des jardins japonais, appelé la mésange noire pour quœlle nous laisse entrer dans sa forêt, senti des choses de la nature, fait du sport, écouté des histoires et visité une confiserie.

Les Grands de la Maternelle

# Ecole Primaire de SEXEY

Notre voyage à Tipi-Park - 12 mai 2009 - par les élèves du CP

Nous avons passé une journée à Tipi-Park, en forêt de Haye.







Nous sommes arrivés à 9h30, nous avons déposé nos affaires sous un abri, puis nous sommes passés aux toilettes.







Les moniteurs nous ont équipés de baudriers , nous ont expliqué toutes les règles de sécurité , puis nous avons commencé les activités (ponts de singes, échelles, tyroliennes, sur 8 parcours de difficultés croissantes de 70 cm à 3,50 m du sol avec 80 jeux ).







Nous avons arrêté les activités à midi pour prendre notre pique-nique, puis Louna a partagé son gâteau døanniversaire, et enfin, nous avons eu un temps libre sur des jeux amusants (filets, tunnels, toboggans).







Les activités de løaprès-midi étaient plus hautes, mais malgré quelques peurs, nous avons bien réussi. Nous avons fini cette journée fatigués, mais contents.

Heureusement, il nøa pas trop plu, nous nøavons pas été mouillés!



#### Camp kids dans le Val døAmour à OUNANS - « JURA »

#### du 19/07/2009 au 24/07/2009

#### Situation:

Ounans est un village situé dans le Val døAmour sur la rive gauche de la Loue, à 20 km de Dole et 15 km døArbois. Le camping trois étoiles possède une piscine surveillée (3 bassins) et un terrain de sport. La base de loisirs avec laquelle nous allons travailler se situe à 700 m.

#### Transport:

Les transports se feront en train (Toul via Mouchard) puis en mini bus. Retour identique.

#### Tarifs:

SEXEY-AUX-FORGES et MARON
EXTERIEURS
220 þ
250 þ

• Versement døarrhes 80 þ



Le nombre de places étant limité à 24 enfants, løinscription sera valable après remise du dossier et versement døarrhes. Chèques vacances acceptés - Possibilité døaide aux temps libres et de prestations de services

#### Activités :



Aqua-torpille, kayak, vtt bike parck, équitation, piscine, randonnée, découverte des milieux, visite des salines de Salins les Bains et plein de jeux døextérieur. Plaisir et joie assurés.

Retrait du dossier à la salle polyvalente de Maron aux heures de garderie le plus rapidement possible. Merci de téléphoner avant.

#### Note aux parents

Tous les enfants participant aux activités de léassociation doivent être couverts par un contrat déassurance garantissant les conséquences de leur responsabilité civile (dégâts occasionnés aux tiers) cette assurance est souvent comprise dans léassurance habitation principale.

En outre, il est rappelé aux parents l'intérêt de souscrire également un contrat døassurance pour couvrir les dommages corporels auxquels sont exposés leurs enfants pendant les activités de løassociation.

Pour tous renseignements søadresser à Mme Repelin Anne Lise 06/85/50/36/32

#### Camp ados à OUNANS - « JURA »

#### du 05/07/2009 au 17/07/2009

#### Adresse:

Camping « le Val døAmour » 1 rue du Val døAmour 39 380 OUNANS

Tèl: 03.84.37.78.69

#### **Situation**:

Notre camping se situe à OUNANS dans le Jura, à 20 kms de Dole et 15 kms døArbois. Il possède des airs de jeux, terrain de foot, volley, bicross, pétanque, ping-pong, trampoline, et 3 piscines.

#### Transport et hébergement :

Les trajets se feront en train et løhébergement sous tente.

#### Tarifs:

SEXEY-AUX-FORGES et MARON
EXTERIEURS
530 þ
550 þ

• Acompte 180 b (lors de løinscription)

Possibilité de déduire les prestations de services ou londe au temps libre. Le paiement peut se faire également par chèque vacances. Possibilité de payer en 3 fois (mai, juin, juillet). Londe ne pourra plus être remboursé à compter du 15 juin 2009.

#### Activités :

La base de loisirs gérée par des professionnels est située à 800m du camping. Une formidable aventure à vivre tout au long du séjour, pleine de sensation fortes, de découvertes et de bonne humeur. Canyoning, aquarando, vtt, kayak rivière, aqua-torpille, radeau, parcours aventure, visite de salins les bains, foot, volley, piscine, rando.

Retrait du dossier à la salle polyvalente de Maron aux heures de garderie le plus rapidement possible. Merci de téléphoner avant.

#### Note aux parents

Tous les enfants participant aux activités de l\u00e9association doivent être couverts par un contrat d\u00e9assurance garantissant les cons\u00e9quences de leur responsabilit\u00e9 civile (d\u00e9\u00e9ats occasionn\u00e9s aux tiers) cette assurance est souvent comprise dans l\u00e9assurance habitation principale.

En outre, il est rappelé aux parents l'intérêt de souscrire également un contrat døassurance pour couvrir les

Pour tous renseignements søadresser à : Mme Repelin Anne Lise 06/85/50/36/32

## Nouveau!!! BIBLIOTHEQUE A DOMICILE

Les membres du CCAS de Maron, en partenariat avec le réseau de bibliothèque de la CCMM propose à toute personne à mobilité réduite, un service à domicile pour le prêt de livres : Romans, Policiers, Sciences fictions, Revues, Documents, etc...

Nøhésitez pas à vous renseigner auprès de Mesdames BLAISE (03.83.47.49.19) et SAUNDERS (03.83.47.91.62)

A bientôt



# Petit déjeuner littéraire

#### Samedi 27 juin, 9h30

Vous cherchez des idées de lectures pour les vacances ? Vous avez envie de faire découvrir aux autres un livre qui vous a particulièrement plu ? Alors joignez-vous à nous pour ce petit déjeuner littéraire spécial coups de cò ur !





### Fête des activités

#### Samedi 27 juin, salle polyvalente de Maron

#### 9h30 rencontres ludiques sumo-judo

Enfants, ado et adultes sont invités à venir participer à des tournois déopposition et de judo

#### 12h00 repas tiré du sac

Apportez votre pique-nique pour partager un moment de convivialité

#### 16H00 démonstration d'éveil sportif et spectacle de gym danse

Les enfants des cours déveil sportif et de gym danse vous montreront ce que dis ont appris tout au long de le le montre de le montre de



#### Dimanche 13 septembre

L'emplacement d'environ 5m, est à 10€ ; les Meulsons paient 3€ le premier emplacement. Pour vous inscrire, veuillez adresser le coupon ci-dessous à :

Edinger Karine – 84 rue de Nancy - 54230 MARON (03.83.26.88.69) ou

Petitjean Florence - 14 rue de Toul - 54230 MARON (03.83.47.33.63)

**Joindre impérativement votre règlement** (libellé à l'ordre de : Association Familles Rurales de MARON) et, <u>pour les extérieurs uniquement</u>, **une enveloppe timbrée** portant vos nom et adresse.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception du coupon-réponse dûment complété ainsi que du paiement.

L'autorisation d'exposer du Maire vous sera envoyée dès réception de votre règlement et confirmera votre inscription.

En cas d'absence, aucune inscription ne sera remboursée.

×	COUPON-REPONSE	
NOM:	Prénom :	
	Adresse:	
*Carte d'identité / Pas	sseport / Permis de conduire / n° :	
Date et lieu de délivra	ance :	
Nature des produits p	roposés à la vente :	
Pour les commerçants	s, raison sociale :	
N° au registre du com	nmerce :	
Adresse e-mail :		
	ır habitants de Maron) = 3€	
Emplacements supplé	ementaires : X 10€ =	
	Total =	
La pièce d'identi	té et l'autorisation d'exposer vous seront de	mandées

La pièce d'identité et l'autorisation d'exposer vous seront demandées avant l'installation.

\* Rayer les mentions inutiles

# PAROLES DE JEUNES

Aujourdøhui, dimanche 10 mai, on søest rassemblé dans le cadre de « Besoin døair 2009 », près de la table de ping-pong pour préparer la mosaïque.

Nous nous sommes séparés en plusieurs groupes pour trier, par couleur, les carrelages donnés par les habitants du village. (merci)

Equipés de marteaux, de lunettes de protection, de gants, nous les avons, avec beaucoup dœnthousiasme réduit, en petits morceaux et rassemblés dans des seaux.

Casser du carrelage, cœst marrant!

Ensuite, les uns ont travaillé la terre glaise pour faire des lettres døalphabet pendant que les autres travaillaient sur le motif de la fresque murale.

Bien sur, il faudra encore plusieurs heures døatelier pour finir ce tableau qui vous

sera présenté à løccasion du rallye musical.



<u>PS</u>: BESOIN DøAIR 2009 (sur le thème des discriminations) est une des actions jeunesse en réseau de la CCMM.

Løatelier mosaïque est gratuit et søadresse à tous les ados du village.

### Evénement



**<u>Le 61ème Critérium du Dauphiné Libéré</u>** se disputera du 7 au 14 juin 2009. Maron a été retenue comme point de passage de la 2ème étape, le <u>lundi 8 juin 2009</u>.

Cette épreuve compte parmi les plus grandes courses du monde, formant le circuit « UCI Pro Tour » mis en place par løUnion Cycliste Internationale. De ce fait, le Critérium du Dauphiné Libéré réunira les 18 premières équipes professionnelles mondiales, soit 144 coureurs. Le Critérium rassemble également plus de 500 suiveurs, dont près de 160 journalistes.

Le passage de la 2<sup>ème</sup> étape du <u>61<sup>ème</sup> Critérium du Dauphiné Libéré</u> à Maron amène le Maire en liaison avec la Gendarmerie de Neuves-Maisons à prendre un arrêté qui règlemente le stationnement et la circulation dans notre commune rue de Nancy et de Flavigny.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit sur les chaussées et trottoirs rue de Flavigny (RD 909) et rue de Nancy (RD 92) de læntrée de lægglomération au Point Central de 8h 00 à 11h30.

La circulation de tous les véhicules est interdite rue de Nancy et rue de Flavigny dans les deux sens de 9h30 à 11h30.

Le carrefour au Point Central sera fermé à toute circulation de 9h30 à 11h30.

La signalisation par panneaux appropriés sera mise en place, entretenue et surveillée par les services municipaux

La Gendarmerie de Neuves-Maisons sera chargée de læxécution de cet arrêté.

# FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le marché aux fleurs du 8 mai a permis à la commune d'effectuer ses réservations des plants nécessaires à l'embellissement de notre village.

Avec l'aide de Messieurs Loiseau et Hocquaux, agents des services techniques, Pierre Simonin adjoint au maire a réalisé du 8 au 25 mai le fleurissement des principaux sites de notre commune : lavoir, église, mairie et entrées de village.

Le coût de cette action s'élève à environ 600 euros.

Comme les années précédentes, la commune est candidate au concours départemental des villes et villages fleuris. En individuels, les premiers du concours 2008 ont également été inscrits.

Voici quelques photos qui donnent une idée du travail effectué. Merci à eux trois.







#### MADAME LøINSTITUTRICE



Francine CANU et son arrière-petit fils Lucas

Mme CANU habite au 25 bis de la rue de Flavigny. A 92 ans cœst une dame discrète, alerte et pourvu døun esprit toujours très vif. Au premier abord, cœst avec une certaine méfiance quœlle nous accueille, puis avec beaucoup de pudeur elle nous confie ses souvenirs de jeunesse, nous parle de son métier døinstitutrice et de sa mutation en 1953 à læcole Primaire de Maron.

Elle naît en 1917 en Haute Saône, son père est bourrelier, sa mère søccupe du foyer et de sa sò ur Gilberte, plus âgée de cinq ans, qui sera également institutriceí En Franche-Comté elle passe son enfance et se définit comme tous les enfants de sa génération, sans histoire. Elle poursuit ses études au lycée de Commercy (55) éloigné de 200 km. Des années døinternat loin de la chaleur du domicile familial, le port de løuniforme bleu marine avec chapeau, les sorties le dimanche en rang par tous les temps ont forgé le caractère responsable et indépendant de løadolescente. Après son brevet døétudes, ses parents souhaitent quælle devienne institutrice. Docile et respectueuse, elle accepte cette décision et intègre løEcole Supérieure de Bar-le- Duc (55). A cette époque, les conflits et la contestation avec les parents sont inexistants. Si on lui avait demandé son avis : elle aimait bien les fleurs, la coutureí

En 1938, elle est nommée pour son premier poste à Nubécourt, petit village meusien agricole de 300 habitants. Lécole accueille dans une classe unique une trentaine délèves, de cinq à quatorze ans. Elle gère déemblée plusieurs niveaux déetude et prépare les grands au Certificat déetudes Primaires. Malgré son jeune âge, 21 ans, elle est prête et applique les préceptes de sa fonction : être sévère, austèrement juste, intraitable sur la discipline quéelle fait régner parfois à coups de tapes sur les fesses.

Pour mémoire : le certificat dœétudes primaires (C E P) était un diplôme décerné après un examen public et sanctionnait la fin de lænseignement primaire.

Le CEP est institué par la loi de Jules FERRY du 28 mars 1882. Par cette loi, lécole devient obligatoire de 6 à 13 ans, mais les élèves peuvent se présenter dès léage de 11 ans au CEP, et

après son obtention être dispensés du temps de scolarité obligatoire. La scolarité primaire couronnait un cursus de 7 ans : après les 2 années de cours moyen, on avait encore 2 années de classe de fin détudes, et le CEP marquait la fin de la scolarité et lentrée dans la vie active ou on intégrait lenseignement secondaire. Initialement, il était prévu que grande majorité délèves, à la fin de leurs études pourrait obtenir ce diplôme, mais la réalité révèle un examen réservé à lélite (5 fautes en dictée est éliminatoireí ). Dès lors, les instituteurs et institutrices organisent une sélection et mettent un point déhonneur à ne présenter que les élèves ayant une forte chance de réussir. En 1936, la loi Jean ZAY prolonge la scolarité jusque 14 ans. En 1959, celle-ci devient obligatoire jusque 16 ans. En 1975, les classes de fin détudes disparaissent avec la mise en place du collège unique.

Le 28 Août 1989, le CEP est supprimé : ce bon vieux ÷øCertiføøaura existé plus de cent ans.

#### Exemples déexercices en 1959 à tester en famille

On fait un mélange de 84 litres de vin avec 16 litres d'eau. Que faut-il ajouter de vin pour que 75 litres du nouveau mélange ne contienne que 4 litres d'eau

- a') Un ouvrier dépense 52, 50 Fr. par mois pour sa nourriture, 14 Fr. par mois pour son entretien, 72 Fr. par an pour frais divers. Il place 108 Fr. par semestre à la Caisse d'Épargne. Combien gagne-t-il annuellement ? Dans combien d'années pourra-t-il acheter, avec ses économies, une maison estimée 2052 Fr.
- a") On a vendu 6 doubles-décalitres de blé à raison de 31, 50 Fr. l'hectolitre, et on reçoit en paiement du savon à 75 Fr. les 100 Kg. Combien reçoit-on de kg de savon ?
- a"') Quel est le tiers et demi de 25 ? \* b). Un sac de monnaie pèse 389, 5 g. Il comprend le plus grand nombre possible de pièces de 5 Fr., puis de 2 Fr., de 0, 50 Fr. et 0, 20 Fr. Quel est le nombre de pièces de chaque espèce ?
- b'). Un champ de 2, 50 ha produit 23 hl de blé par ha. Combien peut-on faire de kg de farine avec ce blé, sachant qu'un double-décalitre pèse 15, 250 kg, que 100 kg de blé donnent 85 kg de farine ?
- b"). Un père a 28 ans, son fils à trois ans. Dans combien de temps l'âge du père sera-t-il le double de celui du fils ?

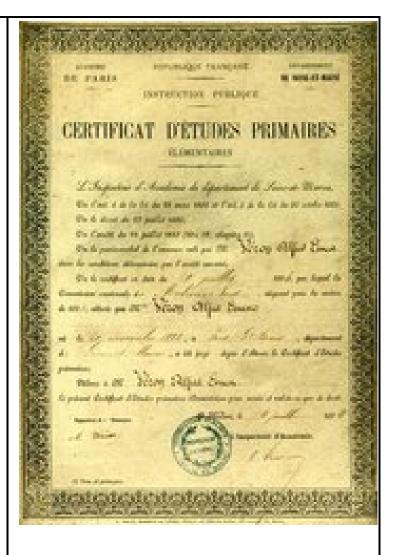
Une parente âgée vous à prêté un beau livre auquel elle tient beaucoup en vous recommandant d'en prendre le plus grand soin. Hélas, le livre a été abîmé ou sali ou perdu. Votre maman exige que vous écriviez une lettre d'excuses.

Rédigez-la. (Ne pas signer)

L'alcool nourrit. Que pensez-vous de cette affirmation ? Situez deux grandes villes de l'A.O.F (Afrique occidentale française) et de l'A.E.F. (Afrique équatoriale française). Comment soigne-t-on une vache malade ? ---- Montrez l'utilité de la gymnastique.

Dites comment vous procédez pour enlever une tâche de graisse sur un vêtement de lainage ? (filles rurales). Que doit-on donner à un bébé en complément, lorsqu'on pratique l'allaitement artificiel ? (filles urbaines). Dites comment vous procédez pour régler un trusquin (garçons ruraux).

Quels sont les avantages du chauffage à gaz? (garçons urbains)



En Août 1939, en écoutant la radio, sur løunique poste du village, elle apprend que la guerre est déclarée. (Le 19 juillet 1939, création de la Radiodiffusion nationale døtat qui remplace Radio Paris et en 1940 1° diffusion de lømission ÷øLes Français parlent aux Françaisødiffusé depuis la BBC à Londres).

Le 14 Juin 1940, elle accompagne quatre de ses élèves à Triaucourt-en- Argonne (55) pour quøils passent leur CEP. Au cours du repas de midi, les gendarmes arrivent et leur donnent løordre døévacuation. Un parent døélèves, possédant une voiture (assez rare à cette époque) les raccompagne à Nubécourt. Le village est presque désert car les habitants fuient les Allemands en laissant derrière eux tous leurs biens. Avec pour tous bagages son livret de Caisse døEpargne et son sac, elle prend le car qui évacue tout le monde vers la gare de Bar-le- Duc (55) puis cøest le train pour rejoindre la Zone Libre. Pendant cinq jours, elle ignore sa destination exacte. Le train est dérouté plusieurs fois et søarrête enfin à Riom (Puy de Dôme) en Auvergne. Elle se sent bien seule et pense à ses parents qui eux nøont pas quitté la Haute Saône classée Zone Interdite.

Sur place, les réfugiés sont répartis et hébergés dans des familles paysannes. Les auvergnats ont un sens aigu de løhospitalité et malgré leur pauvreté partagent le gîte et le couvert avec ¿deurs invités partagent le se souvient encore du nom de sa famille donccueil les « FOIX » et avoue not partagent jamais souffert avec eux de la faim. Son hôtesse faisait des curieuses tartes sans moule : juste une popâte ¿ avec des petites pommes dessus, cuites au four ó était-ce lo poque ou ces gens ? Aujourd phui encore, coest sûr, elle en garde un souvenir émouvant. Elle se rend à lo Académie de Clermont Ferrand et se met à la disposition de lo Education Nationale qui utilise ses compétences. Elle occupe pendant son séjour en Auvergne trois postes en deux ans.

En 1942, la jeune institutrice retourne à Nubécourt : elle retrouve une partie des habitants qui rattrapés par les Allemands lors de leur évacuation, avaient été contraints de revenir. Elle reprend son poste. Pendant cette période, elle est contrainte dœmmener les écoliers ramasser les doryphores dans les champs de pommes de terre.

En 1945, elle se marie avec Raymond CANU, militaire de carrière. Son régiment est stationné à Nuderbrezig, situé entre Cologne et Coblence en Allemagne. Elle décide de le rejoindre en 1946 et fait lœcole pendant trois mois aux enfants des militaires. Mais elle doit rentrer seule en France et prendre un nouveau poste à lœcole primaire de Fleury Sur Aire (55).

Il lui faudra attendre løaffectation de son époux à Nancy pour obtenir sa mutation un an après à Mailly- sur- Seille (54), le couple, qui a maintenant une fille, peut se retrouver un peu plus souvent.

A Maron, en 1953 elle prend en charge les élèves des cours élémentaires aux fins détudes et devient la Directrice de lécole primaire des filles du village. Pour lécole des garçons Mr COSTET est son homologue et Mlle PIERSON séoccupe des classes enfantines (4 à 7 ans). Si les enfants rêvent de la semaine idéale, mais imaginaire des ¿QUATRE JEUDIS ¿ la réalité est toute autre jusquéen 1972, en effet celle-ci débute le lundi matin et se termine le samedi soir avec pour jour de repos (et de catéchisme) le jeudi. Le programme comporte outre les principales matières (orthographe, calcul, sciences, géographie, histoireí ) pour les garçons léapprentissage en science des semis et léentretien de la fosse sceptique, léinitiation à la puériculture et à la couture pour les filles. La classe terminée, elle regagne un des trois appartements de fonction mis à sa disposition gratuitement par la Mairie dans léenceinte de léecole Primaire. Dans ces conditions elle nous avoue néavoir jamais pu se déconnecter totalement de sa fonction, sa fille aura le privilège de léavoir comme institutrice et choisira déêtre professeur de français-italien.

Pendant près døune vingtaine døannées, elle verra passer sur les bancs plusieurs générations de fillettes. Elle nøa pas oublié Marie-Thérèse BREUILLE, la première élève quœlle présenta au Certificat døEtudes.



Classe 1956-1957

#### De gauche à droite :

<u>En haut debout</u>: DILUZIO Marie - VOIRAND Claudine ó ROYER Marinette ó VERITE Nicole - MICHEL Marie-Claude ó JEANDEL Chantal ó CANU Régine ó GROJEAN Marie-José ó SCHNEIDER Denise ó BRU Nicole ó Le chien de løinstitutrice Mickey est la mascotte de løcole.

<u>Au milieu debout</u>: JACOB Josiane ó THORR Annick ó MICHEL Annette ó MAGNIN Monique ó LEMAIRE Colette ó MUNIER Nicole ó HERVE Nadine ó MAGNIEN Jocelyne ó CHAUDRON Jocelyne ó DILUZIO Lina

<u>Assise devant</u>: MAUCOTEL Alexiane ó MAILLARD Josette ó PATENOTTE Nicole ó LALLE-MENT Geneviève ó JONQUET Dominique ó PICARD Chantal ó MULLER Françine ó HUGUENIN Eliane ó GALMICHE Josette

Elle sera une maîtresse exigeante, sévère, sans complaisance et les mènera pour une grande majorité aux termes de leur scolarité. Les parents seront ses alliés inconditionnels. Comme tous les instituteurs de cette époque, malgré le pouvoir et le prestige de sa fonction, elle saura ne pas imposer aux enfants, quœlle a la responsabilité døinstruire, ses propres idées et convictions. Dès la classe terminée, elle se fera toujours très discrète et gardera ses distances avec les parents døélèves pour conserver son indépendance. Son statut lui confère le rang de notable respecté au même titre que le Maire et le Curé. Ces générations passées døinstituteurs jouissent døun prestige considérable auprès de la population. On les respecte pour leur savoir, leur assurance, leur action volontariste et leur dévouement et aide après la classe pour pousser les enfants..

Après Mr. COSTET, Mr. LALLEMENT en 1969 cœst Mr. DIDELOT qui prend la relève. Les classes deviennent mixtes : elle conserve la section des grands et ce dernier celle des moyens. Læcole évolue : le Conseil dæcole est crée en 1972 à Maron et permet aux parents dælèves de participer a la vie de læcole. Læinstitutrice des années quarante craint de perdre ses repères et ne veut pas être obligée de changer. Pour elle læautorité donne le droit et le pouvoir de commander : cela ne se partage pas. Du charisme et de læautorité il faut en avoir car le maitre seul face aux élèves doit obtenir obéissance et discipline.

A la fin de løannée scolaire 1972, encouragée par son époux, elle prend sa retraite. Sans regret, elle quitte løEducation Nationale et libère son appartement pour sa remplaçanteí

Elle habite désormais dans la maison quøils se sont faits construire. Durant sa longue carrière, elle nøa jamais été absente, un seul jour de congé pour løenterrement de sa maman qui lui sera décompté de sa retraiteí

Faire grève, quelle drôle de question ce négtait pas de mise pour elle car comment justifier cela aux parents, quand on fait partie de de privilégiés.

Son mari et Mr. THEVENIN créent le Club du troisième âge en 1978. Elle partage avec lui sa passion des voyages, revoit ses collègues et parle souvent de leurs élèves devenus grands.

Aujourdøhui, son mari næst plus là, sa fille Régine aussi en retraite lui rend régulièrement visite. Son visage resplendit quand elle parle de ses deux petits-fils Arnaud et Jean-Christophe et de son arrière petits fils Lucas : quatre générations ! Il y a peu de temps pour leur faire plaisir elle les a même accompagnés à Parisí Elle aime toujours autant tricoter, entretenir son jardin et søoccuper de ses fleurs. Elle continue de fréquenter régulièrement les réunions organisées pour les anciens. Vous pouvez la rencontrer sur le chemin de la bibliothèque quælle fréquente assidûment ou la voir chaque jour sortir sa chienne Rikita



On a voulu lui parler de la nostalgie de son époque, de løadmiration pour son métier dit le plus beauí de la transmission du savoir. Elle nous rappelle bien que pour elle ce fut un métier et non une vocation, et døajouter que chaque être à le devoir de transmettre aux générations futures son savoir, pour elle cela ne søarrête pas à løécole. Elle ne se reconnaît plus dans cette nouvelle éducation, et préfère søabstenir de tout jugementí í

# Communauté de Communes Moselle et Madon

#### **Sportez-vous bien**

<u>« Sportez-vous bien en Moselle et Madon »</u> ce sont des jeux sportifs originaux permettant aux ados (garçons et filles à partir de 10 ans) et aux adultes (hommes et femmes) de coopérer au sein déquipes mixtes en « affrontant » déautres équipes mixtes « ados-adultes ».

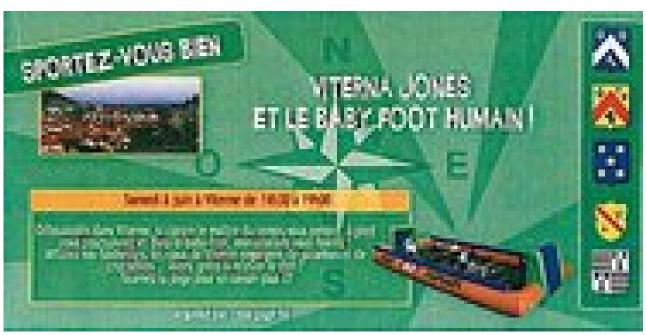
4 ou 6 joueurs par équipe selon la manifestation. Inscription en binôme ou individuelle. Les organisateurs composeront des équipes mixtes en veillant à lœquilibre des niveaux, à lœquilibre des tranches dœages 10 - 14 ans / 15 - 25 ans / 26 ans et +, à la mixité (H/F) et à la rencontre de personnes de différentes communes.

Løobjectif de <u>« Sportez-vous bien »</u> est de søamuser sur des aventures sportives, et de permette la rencontre entre ados et adultes de communes différentes, il nøy a pas de vainqueurs, ni de vaincu.

Løédition 2009 de « Sportez-vous bien se déclinant en trois dates, pour trois aventures et 100 % gratuites, il est encore possible de søinscrire jusquøau 3 juin 2009 à :

• <u>Witerna Jones et le baby-foot humain</u> », élus, bénévoles et représentants des communes de Bainville, Maizières, Thélod et Viterne, vous ont préparé une aventure extraordinaire dans le village de Viterne. Au programme : un parcours dørientation parsemé dørigmes et døreuves diverses, et un mini tournoi de baby-foot humain, ainsi quøun match de thèque, sport adapté au baseball. Rendez-vous à 14h au stade de foot de Viterne.

Le programme complet et les bulletins døinscription sont téléchargeables sur : **www.cc-mosellemadon.fr.** Ils sont également disponible à la Mairie pendant les heures døouverture au public.



# Communauté de Communes Moselle et Madon

#### 5ème édition du « RALLYE MUSICAL A VELO »A MARON

#### Dimanche 14 juin 2009 - 14h à 21h

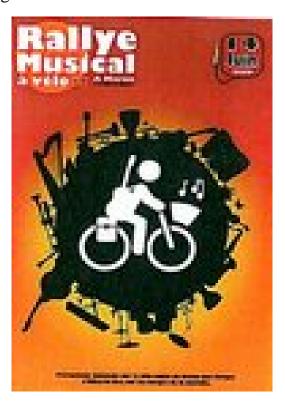
#### Entrée libre

A vélo, en rollers, à pied, en poussette, venez découvrir une quinzaine de groupes musicaux le long des berges de la Moselle, en suivant la vélo route reliant Sexey-aux-Forges à Villey-le-Sec. Ce parcours convivial permet la rencontre entre les artistes jalonnant la piste, qui se prêtent au jeu de la formule acoustique, et le public.

Le programme : Les Papillons (chansons décalées), CinéStéZi (electro), Dany des rues (chanson/pop), Meloman Percussions (percus), Mlle îl (chanson), Jazz 31 (jazz), Cactus (musiques du monde), R.M.I en Fami (jazz manouche), Hervé Poirine (chanson / rock), St Brass Band du Lard (fanfare)

Pour se faire une idée : http://myspace.com/rallyemusical2009

Contact: rallyemusicalavelo@gmail.com





#### Amis Motards Bonjour!

Sur la dépêche meulsonne døavril, nous vous demandions vos disponibilités pour notre sortie moto annuelle (samedi 13 ou dimanche 14 juin 2009)

Ne recevant aucune réponse, nous avons décidé finalement de ne rien changer et døpter pour le dimanche 14 juin 2009.

La destination est inchangée (Ballon døAlsace).

Le rendez-vous est prévu à 8h30 place Charles de Gaulle pour un départ à 9h.

Prévoir pique-nique pour le midi!

Nøhésitez pas à inviter vos amis à cette journée conviviale.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, nous terminerons cette journée par un barbecue au 88 rue de Nancy à MARON.

Merci de møavertir de votre participation pour le soir pa téléphone (03.83.47.72.75 ou 06.62.64.72.75) ou par mail (katherinemoser@free.fr)

Appel de phares à tous!

#### **Gonzague et Katherine**





# Fête de la Peinture et du Patrimoine



# Concours 2009

# Communauté de communes Moselle et Madon

Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Maizières, Maron, Messein, Neuves-Maisons, Pont-St-Vincent, Richardménil, Thélod, Viterne, Xeuilley

Inscriptions : Messein: Salle du plan d'eau / Neuves-Maisons: Ancienne Gare / Maizières: Mairie

### Dimanche 31 Mai 2009

Association Peinture et Patrimoine Lorrain Tél: 03 83 47 49 12



#### **BOULANGERIE** « Au pâté Lorrain »



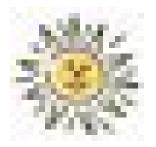
Véronique et Christian PICOT votre Boulanger BANETTE vous propose pour la fête des mères leur gâteau : "Fruits de la passion" Pour tout achat d'un gâteau, un cadeau sera offert pour la maman.

Le Maire.

le Conseil Municipal

le Personnel Communal

vous souhaitent de bonnes vacances!!!



Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23

Responsable de la publication : Jean - Marie BUTIN

Comité de rédaction : Edmond GARBO - Marina CHARRIER-GROJEAN - Aldo DE ZAN

Aïcha MOHRAZ - Claude SAUNDERS - Nicolas VOIRAND